

Présidence de Mme Janine Resplendino, présidente

Membres absents excusés : Yves Adam ; Benoît Biéler ; Mathieu Blanc ; Christiane Blanc ; Matthieu Carrel ; Martine Fiora-Guttman ; Christiane Jaquet-Berger ; Alain Jeanmonod ; Fabrice Moscheni ; Roland Ostermann ; Isabelle Paccaud ; Bertrand Picard ; Yvan Salzman ; Magali Zuercher.

Membres absents non excusés : --

Membre démissionnaire : Julien Sansonnens.

Membres présents	85
Membres absents excusés	14
Membres absents non excusés	--
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 21 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Rapport s/Rapport-préavis 2012/24

**Politique municipale en matière de gestion des déchets.
Plan directeur de gestion des déchets. Règlement communal sur la gestion des déchets. Réponse à deux postulats et une motion.**

Rapport s/Préavis 2012/21

Introduction d'une subvention de 80 francs par habitant visant à compenser partiellement le coût de la vie en ville. Octroi d'un crédit d'investissement de 400'000 francs permettant de développer une solution informatique pour son versement à travers la facturation des Services industriels.

Président de la commission : M. Jean-François Cachin (PLR)

Rapporteur : M. Fabrice Ghelfi (Soc.)- rapport de majorité

Rapportrice : Mme Florence Bettschart-Narbel (PLR)- rapport de minorité

La Présidente

explique la procédure pour le traitement du règlement communal sur la gestion des déchets. Elle cite les numéros d'articles et les titres du règlement. Si la parole n'est pas demandée, l'article est accepté.

Discussion s/art. 1

La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.

Discussion s/art. 2

La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.

Discussion s/art. 3

La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.

Discussion s/art. 4

La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.

Deuxième partie de la 4^{ème} séance du mardi 30 octobre 2012

<i>Discussion s/art. 5</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.
<i>Discussion s/art. 6</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.
<i>Discussion s/art. 7</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.
<i>Discussion s/art. 8</i>	M. Jean-Michel Dolivo (La Gauche) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Olivier Faller (Soc.) ; M. Olivier Français, directeur de TRX. L'article est adopté
<i>Discussion s/art. 9</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.
<i>Discussion s/art. 10</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.
<i>Discussion s/art. 11</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.
<i>Discussion s/art. 12a)</i>	M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; Mme Florence Bettschart-Narbel (PLR) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) <u>qui demande le renvoi du vote de l'article 12a)</u> ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Patrimoine vert (FIPAV).
<i>Demande de renvoi du vote s/art. 12a)</i>	La demande de renvoi du vote de l'article 12a) étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.
<i>Discussion sur la procédure</i>	Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.).
<i>Discussion s/art. 12b)</i>	M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de TRX ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de TRX.
<i>Vote s/amendement n°2 de M. Stauber</i>	Le Conseil, par 14 oui, et 60 non, refuse l'amendement de M. Philipp Stauber à l'article n° 12b).
<i>Discussion s/art. 12b)</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.
<i>Discussion s/art. 12c)</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.

Deuxième partie de la 4^{ème} séance du mardi 30 octobre 2012

<i>Discussion s/art. 13</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.
<i>Discussion s/art. 14</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.
<i>Discussion s/art. 15</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.
<i>Discussion s/art. 16</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.
<i>Discussion s/art. 17</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.
<i>Discussion s/art. 18</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.
<i>Discussion s/art. 19</i>	La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.
La Présidente	interrompt la discussion sur le rapport-préavis 2012/24. Une demande de renvoi du vote pour l'article 12a) empêche d'adopter formellement le règlement. Les discussions sur les réponses aux 2 postulats et à la motion, ainsi que la discussion finale sur l'ensemble du préavis auront lieu lors de la prochaine séance.
<i>Discussion s préavis 2012/21</i>	M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Mme Florence Bettschart-Narbel (PLR) <u>qui dépose un amendement sur le règlement du Conseil communal visant à l'introduction d'une subvention annuelle de 80 francs au habitants en résidence principale à Lausanne.</u>
<i>Amendement de Mme Bettschart – art. 2a)</i>	« <i>Les personnes physiques dont les sacs poubelles et la taxe de base sont payés par la collectivité en raison de leurs difficultés financières n'ont pas droit à cette subvention.</i> »
<i>Discussion s préavis 2012/21 (suite)</i>	M. Fabrice Ghelfi (Soc.) ; M. Henri Klunge (PLR) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Nicolas Gillard (PLR) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Florence Bettschart-Narbel (PLR) ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) <u>qui dépose une motion d'ordre.</u> La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion d'ordre est mise en discussion.
<i>Discussion s/motion d'ordre</i>	M. Yves Ferrari (Les Verts).
<i>Vote s/motion d'ordre</i>	Le Conseil, par quelques oui, et une majorité de non, refuse la motion d'ordre.

Deuxième partie de la 4^{ème} séance du mardi 30 octobre 2012

*Discussion s préavis
2012/21
(suite)* Mme Florence Germond, directrice de Finances et Patrimoine vert (FIPAV) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

La Présidente explique la procédure pour le traitement du règlement du Conseil communal visant à l'introduction d'une subvention annuelle de 80 francs aux habitants en résidence principale à Lausanne. Si la parole n'est pas demandée, l'article est accepté.

Discussion s/art. 1 La parole n'est pas demandée. L'article est adopté.

*Discussion
s/amendement de Mme
Bettschart - art. 2a)* Mme Florence Bettschart-Narbel (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

*Vote s/amendement de
Mme Bettschart –
art. 2a)* Le Conseil, par quelques oui, une majorité de non et 1 abstention, **refuse** l'amendement de Mme Bettschart-Narbel.

Discussion s/art. 3 M. Alain Hubler (La Gauche) qui demande que la suite de la discussion ait lieu le lendemain selon l'art. 85 du RCCL.

*Discussion
s/procédure –
art. 85 RCCL* M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

La Présidente n'ayant plus le quorum, interrompt la discussion et lève la séance.

Clôture La séance est levée à 00 h 10.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....